

## Choyer la filtration des forêts pour préserver l'eau

**La Côte**  
Un projet pilote a permis la mise sur pied d'un partenariat visant à une protection durable des eaux souterraines

Boire de l'eau de source à son robinet. Chacun s'accorde à relever que cela devient un privilège. Les forêts, véritables stations de traitement naturelles, contribuent à préserver cette ressource en eau potable de haute qualité. Mais avec la pression démographique sur l'environnement et les défis économiques liés à l'exploitation du bois, la pérennité de cette filtration naturelle n'est pas garantie.

«L'accès à l'eau est un enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle», a déclaré la conseillère d'Etat vaudoise Jacqueline de Quattro lundi lors d'une conférence de presse tenue à proximité du nouveau réservoir d'eau de Bursins, bâti à l'orée du bois. À ses côtés étaient présents différents acteurs de l'eau et de la forêt, qui ont participé à un projet pilote visant à préserver les capacités de filtration des forêts et, dès lors, la qualité de l'eau de source.

Mené sur plusieurs sites en Suisse et en France de 2008 à 2012, le projet Interreg Alpeau a notamment mis en exergue l'interdépendance des fonctions assumées par les propriétaires-exploitants forestiers et les distributeurs d'eau. Une sylviculture préservant un couvert continu,

des peuplements hétérogènes, ainsi que des précautions en matière d'exploitation (éviter les pollutions, protéger les sols) permettent d'optimiser le potentiel de filtration des forêts.

Sur cette base, la Chambre des bois de l'Ouest vaudois (CBOVD), en collaboration avec le Groupement forestier de la Serine (AGFORS, région La Côte), a élaboré un catalogue de mesures en faveur d'une protection durable des eaux souterraines. Par exemple, planter davantage de feuillus, qui génèrent des litières plus filtrantes que les résineux; utiliser de l'huile de chaîne de tronçonneuse biodégradable; surveiller les zones de protection et sensibiliser la population sur ces thématiques (logo, slogan, panneaux, carafes d'eau, goblets et un site Internet: www.jefil-tretrebois.ch)...

Le projet pilote a déjà permis la signature de conventions avec le Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDERE), avec la Commune de Bassins et celle de Marchissy. Que ce soit le directeur de l'AGFORS Amaury Annen, l'ingénieur forestier Eric Treboux ou le président du SIDERE Cédric Échenard, tous reconnaissent que ce renforcement du dialogue porte ses fruits. Jean-Luc Fontannaz, président de la CBOVD, souhaite que cet exemple de partenariat - il y a un contrat type - et les mesures qui en découlent soient reproduits ailleurs. **Yves Merz**



Amaury Annen, directeur de l'AGFORS, dit que les forestiers veilleront à utiliser de l'huile biodégradable. VANESSA CARDOSO

## Faut-il rendre les subsides maladie automatiques?

**Santé**  
Militants et syndicalistes veulent que l'État verse de lui-même les subsides, sans que les bénéficiaires doivent les demander

Aujourd'hui 220 000 Vaudois bénéficient de subsides pour payer tout ou partie de leurs primes d'assurance-maladie. La très grande majorité a dû déposer une demande pour cela. Mais un groupe de militants de la gauche radicale et de syndicalistes demande l'«automatisme des subsides». C'est-à-dire que l'État verse de lui-même ces aides aux ayants droit. Pour cela, ces militants déposeront bientôt une pétition au Grand Conseil.

Ils organisaient lundi une conférence de presse à Lausanne pour le faire savoir. Leur démarche intervient alors que l'État de Vaud va changer sa pratique dans les mois qui viennent. Cela découle de la RIE III vaudoise, acceptée en votation en

2016. Dès septembre, les Vaudois pourront bénéficier de subsides si leurs primes dépassent les 12% de leurs revenus. Dès janvier 2019, ce sera 10%.

«Les démarches pour demander un subside sont difficiles, complexes et parfois humiliantes», dénonce Aristides Pedraza, du syndicat SUD. «Lors du vote sur la RIE III, l'État a lui-même indiqué que 40% des ayants droit ne touchent pas de subsides.» L'ancienne députée et conseillère nationale POP Christiane Jaquet-Berger ajoute: «D'autres cantons pratiquent cette automatisation, comme Genève.» Si Vaud ne le fait pas, c'est pour une raison d'économie, dénonce le comité.

L'État communiquera dès le mois d'août sur le changement de pratique des subsides dans les médias et, de façon ciblée, selon Fabrice Ghelli, chef du service des assurances sociales. Les ayants droit potentiels seront avertis, entre autres, sur la base de leurs déclarations d'impôts. **Mathieu Signorell**

## Lausanne et région

# Lausanne part en guerre contre le harcèlement

**Prévention**  
Un clip montre Yann Marguet en guide dans un musée épinglant une pratique que la Ville veut voir reléguée au passé

Cindy Mendicino

Un musée d'un nouveau genre naît à Lausanne. Celui, fictif, du harcèlement de rue. La Ville l'a présenté lundi au public et souhaite pouvoir l'ouvrir «au plus vite». La visite en vidéo est néanmoins déjà possible. Dans le rôle du guide déambulant dans l'histoire d'une pratique que Lausanne souhaite voir appartenir au passé, l'humoriste Yann Marguet. Et en bande originale: «L'amour est un oiseau rebelle», de Georges Bizet.

Le musée se veut transdisciplinaire. Le harcèlement de rue mobilise les arts plastiques, l'installation sonore, la peinture... «Il y a de nombreux angles différents à cette problématique», justifie Yann Marguet, auteur de la vidéo avec l'agence Messieurs.ch. On y voit les gestes, «la main aux fesses, grand classique». Ou encore l'absence de réaction, la passivité de ceux qui assistent au harcèlement. On y entend les petites phrases, les insultes.

Le public se voit ainsi confronté à un ensemble de comportements sans être jugé, stigmatisé ou réprimé. L'avance à son rythme. «On avait eu l'idée, dans un premier temps, de suivre un mec qui nous montrait ces médailles de harceleur. Ses trophées. Mais il aurait forcément eu un look, une manière de s'exprimer... Nous avons voulu éviter cela.» Et montrer le harcèlement ordinaire, interstitiel, insidieux. «Le musée permet une prise de distance», dit Yolande Gerber, de l'observatoire de la sécurité.

Yann Marguet n'a pas été approché par la Ville de Lausanne pour rien. Au-delà du «génie artistique» souligné par Pierre-Antoine Hildbrand, municipal chargé de la Sécurité, l'humoriste est sensible à la question. Une de ses vidéos les plus populaires, passée sur Couleur3, touchait précisément à cette thématique. Loin de s'ériger en moralisateur, l'humoriste tenait déjà cette ligne de la blague qui fait



Les visiteurs du musée - fictif - du harcèlement de rue, lancé mardi à Lausanne. ©R

réfléchir. De l'anodin qui peut faire mal. «Une nuit, je rentrais chez moi, il devait être 3 h du matin, se souvient-il. Une fille marchait seule, 50 mètres devant moi. À un moment, mon pied a ripé, ça a fait un bruit. Elle s'est retournée vite fait et s'est mise à presser le pas. Je me suis dit qu'on a vraiment un problème.»

Des mois durant, il a travaillé avec l'agence Messieurs.ch. Jusqu'à trouver un ton, une idée qui puisse aborder le harcèlement sexuel dans tout ce qu'il a de plus «sensible», comme le dit Pierre-Antoine Hildbrand.

Au-delà du coup médiatique - la vidéo est bien partie pour être virale - toute une campagne de sensibilisation est lancée. La Ville de Lausanne, avec manettes et visiblement très impliquée dans cette lutte, avait annoncé en décembre dernier une série de mesures, de la for-

mation des policiers à la récolte de données via un formulaire, en passant par la prévention dans les écoles.

### Nombreux partenaires

Pour frapper juste, une longue liste d'acteurs a été associée à la démarche. Profa, GastroLausanne, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, VoGay, le Conseil des jeunes et les Transports publics de la région lausannoise (TL). Durant toute cette semaine, chacun déclinera ses messages de prévention ciblés sur les réseaux sociaux. Profa insistera par exemple sur la notion de consentement. Les TL diffuseront dans leurs véhicules de courts clips sur la thématique. Partout en ville, une affiche, un dépliant d'information seront aussi diffusés.

Ce dernier définit, et c'est toujours utile: «Le harcèlement de rue désigne les comportements

prenant place dans les lieux publics et visant à interpeller des personnes, verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants ou insultants, en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle réelle ou supposée.» Des outils légaux - la plainte - ou encore des comportements à adopter si l'on est victime de harcèlement complètent le feuilleton d'information de cette campagne, pour laquelle Lausanne débourse 50 000 francs.

Il n'est pas impossible que ce musée fictif donne lieu à d'autres vidéos où les différentes facettes du harcèlement de rue pourraient être déclinées et explorées. La version actuelle donne en effet un panorama volontairement large. Une façon, aussi, de s'adresser aussi bien aux victimes qu'aux auteurs et aux témoins.

## L'humour promeut aussi la mobilité

● Hasard du calendrier, mais aussi preuve du virage qu'entreprend la Ville de Lausanne dans sa manière de communiquer... Le service de la mobilité de Florence Germond (PS) a lancé la semaine dernière une campagne sous forme de clips mettant en scène des humoristes. «Mobile en ville», veut montrer, via une série de

vidéos, «ce qu'on gagne à se déplacer à pied ou à vélo en ville». La campagne montre aussi des personnes à mobilité réduite. On assiste ainsi aux déplacements de personnages - une vieille dame, une cycliste, un jeune homme en chaise roulante, un papa et sa pousette, une dame et ses valises à roulettes, des malvoyants - avec, en fond

sonore, les explications de commentateurs-humoristes sportifs, dont Didier Charlet. Les clips permettent d'égrainer différentes améliorations et nouveautés que la Ville a mises en place ces derniers mois. La campagne s'affiche aussi en ville, sous le slogan «Gagnez en douceur». Durant l'été, des «coachs en mobilité» seront présents lors de manifestations.

## Clap de fin pour Le Citadin aux Portes Saint-François

**Lausanne**  
Après avoir utilisé un premier concept, l'enseigne essayait de se relancer depuis l'automne. Elle est fermée depuis samedi

L'enseigne proposait de quoi manger sur le pouce aux jeunes actifs plutôt branchés. Le Citadin a fermé ses portes samedi dernier, après avoir cherché sans succès un concept viable ces dernières années.

Créé par le pâtissier Philippe Guignard en 2008, le restaurant

des Portes Saint-François avait pris un nouveau départ il y a trois ans, grâce aux financements apportés par Olivier Gétaz et Jürg Stäubli. L'offre était alléchante puisqu'on y proposait notamment des plats à l'emporter, signés par de grands chefs, parmi lesquels Benoît Violier et Philippe Chevrier. Ce service de traiteur haut de gamme se doublait de sandwiches préparés sur place et nourrissait l'ambition de prolonger les horaires d'ouverture en soirée.

Cette première résurrection n'aura pourtant pas duré. L'automne dernier, Le Citadin

annonçait un nouveau concept, moins gastronomique, imaginé par Jay Gauer, directeur de l'Hôtel des Trois Couronnes, à Vevey, et par Michael Rochat, chef du Restaurant Le Cinq, à Lausanne.

Las, ce deuxième essai n'a pas non plus été transformé. Un communiqué envoyé en fin de semaine passée par Olivier Gétaz signe la fermeture définitive de l'adresse. L'entrepreneur y explique, entre autres, que le projet de faire de la cuisine fraîche, d'ouvrir le soir et d'élargir la terrasse n'a pas pu se concrétiser sans causer de nuisances pour

l'ensemble du bâtiment des Portes Saint-François.

«Nous espérons qu'il serait possible de faire de la cuisine sur place, commente Jay Gauer. Mais cela s'est vite avéré impossible en raison des contraintes posées par le bâtiment. Les travaux nécessaires auraient été trop conséquents.»

Selon le Comptoir Immobilier genevois, la règle qui a la responsabilité des Portes Saint-François, le bail a été remis pour le 31 juillet 2019. L'histoire ne dit pas qui occupera cet espace dans l'intervalle. **C.B.A.**